

**Compilation des enjeux soumis
dans le cadre de la consultation sur
les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder**

Projet de construction d'une ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité par AquaBoréal inc.

3211-15-022

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs

4 décembre 2024



LE PROJET

AquaBoreal inc. désire procéder à l'implantation et à l'exploitation d'un site piscicole dans la région de la Côte-Nord, plus précisément dans la municipalité de Baie-Trinité. Le projet sera situé le long de la route 138 sur le terrain d'une ancienne scierie qui fera préalablement l'objet d'une réhabilitation et sur un terrain vague non exploité. La superficie totale du terrain sur lequel la future pisciculture serait aménagée est d'environ 33 ha. Le projet de pisciculture terrestre de Baie-Trinité sera dédié à l'élevage de saumon de l'Atlantique (*Salmo salar*). Les poissons ayant atteint la maturité seront envoyés vers une entreprise externe à des fins de préparation pour la vente aux consommateurs. Aucune transformation n'est envisagée à cette étape-ci du projet autre que l'éviscération. Le projet est divisé en deux phases et s'étend sur une dizaine d'années. Les phases sont divisées selon la production annuelle soit la phase 1 avec une production annuelle de 10 000 tonnes métriques et la phase 2 avec une production annuelle de 30 000 tonnes métriques (incluant la phase 1).

La phase 1 est située sur le site de l'ancienne scierie, tandis que les phases subséquentes sont situées sur les terres du domaine de l'État. Une activité de déboisement sera donc requise pour la construction de la phase 2 du projet. Lors de chacune des phases de construction, des activités d'excavation seront aussi réalisées. Des marteaux-piqueurs seront employés et le recours au dynamitage n'est pas exclu. L'approvisionnement en eau s'effectue à partir du golfe du Saint-Laurent. Pour ce faire, des conduites d'amenée seront aménagées, lors de la première phase, au large de la baie du Petit Mai. La méthode par forage directionnel dirigé sera employée pour aménager ces conduites afin de limiter les impacts sur le milieu hydrique. L'eau brute pompée sera traitée à des fins potable (consommation humaine) et non potable (pisciculture), notamment par un système de dessalement de l'eau. Un système d'aquaculture en recirculation est prévu pour l'élevage du saumon. Chaque stade de développement possède son propre système de traitement des eaux. Tout au long de la production, la mortalité en cours de développement sera gérée et les poissons morts seront envoyés hors site pour valorisation. Au terme du développement, le saumon sera abattu puis éviscéré pour ensuite être acheminé vers une entreprise externe qui effectuera la préparation et la transformation de ce dernier. Les boues piscicoles seront traitées, déshydratées puis disposées hors site.

Toutes les eaux usées du projet, soit les eaux de débordement des bassins, les eaux de lavage et les eaux de la déshydratation des boues, à l'exception des eaux usées d'origine domestique, seront traitées avant d'être renvoyées dans le golfe du Saint-Laurent. Pour ce faire, des conduites d'émissaire seront aménagées dans le golfe lors de la première phase et, similairement aux conduites d'amenée, la méthode par forage directionnel dirigé sera employée. À la sortie du forage, un ouvrage de diffusion (protection du fond marin) sera raccordé aux conduites et déposé dans le fond du golfe du Saint-Laurent. Les travaux de forage directionnel dirigé seront réalisés dans une seule intervention, et ce, à la fois pour les conduites d'amenée et d'émissaire. Quant aux eaux usées domestiques, elles seront traitées par une installation septique, laquelle inclut un traitement secondaire avancé, avant d'être rejetées dans l'environnement par infiltration dans le sol. Aucune cession d'activité n'est prévue dans le cadre du projet.

LE CONTEXTE LÉGAL

La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) prévoit qu'après avoir reçu la directive du ministre, l'initiateur du projet doit publier un avis annonçant le début de l'évaluation environnementale du projet et son dépôt sur le Registre des évaluations environnementales.

Cet avis doit également mentionner que toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit, des enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, par le biais d'une consultation publique sur les enjeux.

Les étapes de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement dans laquelle s'insère la consultation sur les enjeux sont présentées à la page 4 du présent document.

LES OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

La consultation sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder, vise à offrir à la population la possibilité de s'exprimer sur les enjeux anticipés d'un projet, et ce, en amont de la réalisation de l'étude d'impact, permettant ainsi à l'initiateur de tenir compte des préoccupations du public lors de la réalisation de son étude d'impact. Elle est effectuée à partir du [Registre des évaluations environnementales](#) qui est disponible sur le site Web du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Cette consultation ne remplace pas celles pouvant être menées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) à la suite d'un mandat donné par le ministre. ***Les consultations du BAPE ont lieu à la suite du dépôt de l'étude d'impact, donc lors d'une phase ultérieure.***

LES OBSERVATIONS SOULEVÉES LORS DE LA CONSULTATION

La consultation pour le présent projet a débuté le 30 octobre 2024 et s'est terminée le 29 novembre 2024. Au cours de cette période, sept commentaires jugés pertinents ont été transmis au Ministère.

Le Tableau 1 présente les observations soulevées lors de cette consultation. Elles sont présentées sous une forme synthèse et classées par enjeu afin de faciliter le traitement par l'initiateur de projet. Il ne s'agit pas d'une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec.

Selon la section 2.2 de la directive ministérielle datée du 24 octobre 2024, l'étude d'impact doit faire état de ces observations et, le cas échéant, décrire les modifications apportées au projet et les mesures d'atténuation prévues en réponse aux observations sur les enjeux soulevés. S'il y a lieu, l'étude d'impact doit également indiquer les préoccupations auxquelles l'initiateur ne peut répondre et expliquer la raison pour laquelle ces éléments n'ont pas été traités. La section 2.5 de la directive demande également que les préoccupations exprimées lors de la présente consultation soient considérées dans la détermination des enjeux du projet qui seront analysés dans l'étude d'impact.

À des fins d'information, l'ensemble des commentaires, tels que transmis lors de la consultation publique, sont présentés en annexe. Le ministre s'est toutefois réservé le droit de ne pas inclure ceux comportant des propos injurieux, diffamatoires, discriminatoires, grossiers, crus ou offensants, nominatifs ainsi que ceux ayant un but commercial ou promotionnel.

Schéma 1 : Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (PÉEIE)

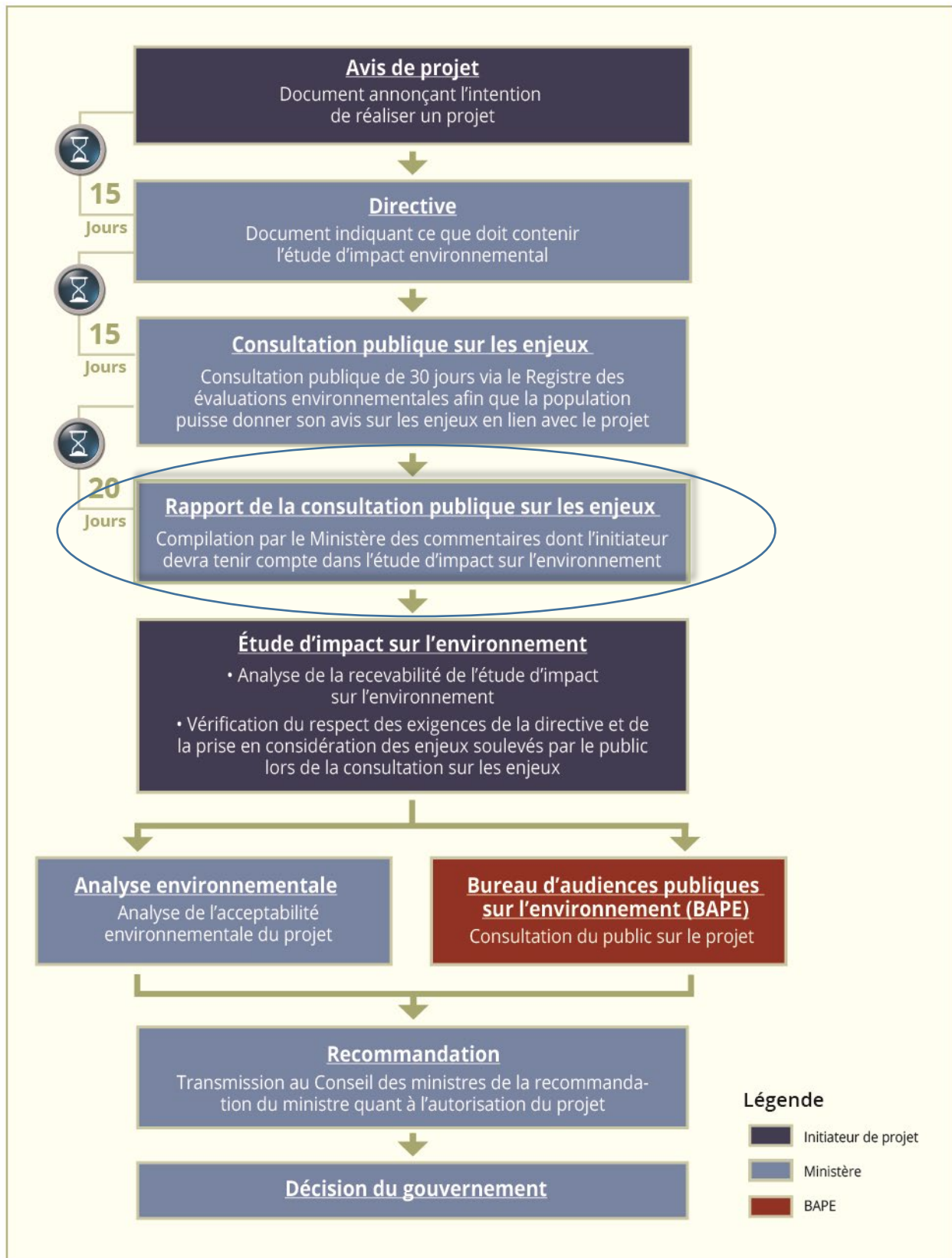


Tableau 1 : Synthèse des observations et des enjeux soulevés par le public

Enjeux	Observations
La mise en œuvre d'un développement industriel responsable	• Minimiser les nuisances environnementales • Collaborer avec les usines déjà établies • Maintenir les approches d'économie circulaire envisagées par l'initiateur du projet • Maintenir les technologies de fine pointe envisagées par l'initiateur du projet • Mettre de l'avant une alimentation écoresponsable des poissons
Le maintien et l'amélioration de la qualité de vie	• Favoriser la revitalisation du village de Baie-Trinité • Favoriser le maintien et l'amélioration des services et des ressources disponibles au village de Baie-Trinité
La préservation des zones de villégiature et le maintien des activités récréatives	• Prévenir la contamination des rivières à saumons à proximité par le site de production aquacole • Collaborer à un projet de réensemencement des rivières à saumons
L'acceptabilité sociale du projet	• Générer des retombées économiques et démographiques pour le village de Baie-Trinité lors de la construction et lors de l'exploitation de la ferme piscicole • Soutenir la possibilité d'emploi à l'année pour les travailleurs du village de Baie-Trinité
La protection des milieux humides et hydriques	• Éviter au maximum l'atteinte aux milieux humides et hydriques • Mettre en place un plan de réhabilitation assurant la préservation des cours d'eau environnants • Maintenir l'évitement des milieux humides et hydriques ciblés pour des fins de protection ou de restauration par le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) • S'assurer du contrôle de l'érosion
Préservation de la faune locale	• Mettre des mesures en place pour éviter que le saumon d'élevage s'échappe et se mêle à la faune locale

ANNEXE

RECUEIL DES COMMENTAIRES REÇUS AU COURS DE LA CONSULTATION

Avis de non-responsabilité

Il est à noter que les commentaires suivants sont ceux qui ont été fournis par des tiers au cours de la consultation publique sur les enjeux du projet et reproduits tels quels dans la présente annexe. Ils ne peuvent être considérés comme constituant une prise de position du Ministère ou du gouvernement du Québec. Le Ministère n'assume aucune responsabilité tant dans leur forme que dans leur contenu.

Auteur	Organisation	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen		Baie-Trinité	Ce projet apporte beaucoup de visibilité pour le village de Baie -Trinité. Cela nous permettrait de travailler à l'année au lieu de subir le fameux trou noir de l'assurance-emploi. De plus l'usine de transformation de poissons pourrait servir pour la transformation du saumon. Économiquement cela nous permettrait d'avoir plus de services dans notre beau village qui devient de plus en plus fantômes au fil des ans. Mon Mari a passé 42 ans en exil pour pouvoir avoir une retraite dans notre village où il y a de moins en moins de service. Ce projet nous apporterait la survie de celui-ci en plus des service de qualité sans avoir a faire 1 a2 hrs de route pour les services essentiels. Notre village se meurt, ce projet apporterait de l'espoir des famille nouvelles pour la survie de l'école de nouveau développement et nous pourrions travailler à l'année. Svp, permettez à nos enfants de revenir en région avec des service de qualité. A bout de souffle d'espérer la survie , de voir la délinquance, la pauvreté, la manque de ressources, aidez nous a réaliser ce projet qui apporterait la santé de notre magnétique region.	Visibilité de travailler sans avoir à subir le trou noir de assurance emploi. Cela cause beaucoup de stress de vivre de cette manière,.Ce projet apporte une vie normale et meilleure pour l'ensemble de la population.	

Auteur	Organisation	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen		Baie-Trinité		J'espère que le projet ira de l'avant car nous on y croit et on l'espère. Ça pourrait amener des nouvelles familles dans notre beau village. On sauverait notre école et on vivrait sereins avec tous les nouveaux arrivants dans notre municipalité. GO AQUABOREAL GO	
Citoyen		Baie-Trinité	Oui	Aucune	Facebook
Citoyen		Baie-Trinité	Je suis pour le projet de l'aquaculture à Baie Trinité sur la côte nord. Le village de BT grandement besoin de ce projet, et la côte nord avec ne pas oublier que Baie-Trinité est entourée par des villes industrielles comme Baie-Comeau Port-Cartier et Sept-îles et le projet d'Aqua boréal est vert dans cette région du Québec, fera un grand bonheur aux habitants de la Côte-Nord. Les retombées économiques sont énormes, juste pour la construction d'aquaculture boréale et le village Baie-Trinité. En espérant qu'Aqua boréal se mettra avec les biologistes locaux pour l'ensemencement des rivières Petites Trinité, Grande Trinité et peut-être d'autres rivières au Québec, je pense qu'on est rendu là.	Quelques questions par rapport au projet ferme piscicole terrestre par Aqua boréal, beaucoup de gens s'inquiètent des déchets des saumoneaux et des saumons d'élevage, vas-tu être rejeté en mer ou gardé au sol terrestre, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs rivières à saumon autour de la rivière Trinité exemple la petite Trinité la Pentecôte la Godbout malheureusement s'il y a des saumons qui s'échappent de la pisciculture et ça va endommager les autres saumons dans les rivières avoisinantes et donc il faut, un plan B un plan C. D'après moi de faire ferme piscicole terrestre par Aqua boréal avec la technologie qu'on a aujourd'hui et la main-d'œuvre hautement qualifiée on peut sortir notre épingle du jeu émettre ce projet ,	

Auteur	Organisation	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen		Baie-Trinité	Je suis pour le projet de l'aquaculture à Baie Trinité sur la côte nord. Le village de BT grandement besoin de ce projet , et la côte nord avec ,ne pas oublier que Baie-Trinité est entourée par des villes industrielles comme Baie-Comeau Port-Cartier et Sept-îles et le projet d' Aqua boréal est vert dans son ensemble dans cette région du Québec, fera un grand bonheur aux habitants de la Côte-Nord. Juste retombées économiques sont énormes juste pour la construction d'aquaculture boréale et le village Baie-Trinité. En espérant que Aqua boréal se mette avec les biologistes locaux pour l'ensemencement des rivières petite Trinité grande Trinité avec son saumon d'origine et peut-être d'autres rivières au Québec je pense qu'on est rendu là. [REDACTED]	Quelques questions par rapport au projet ferme piscicole terrestre par Aqua boréal, beaucoup de gens s'inquiètent des déchets des saumoneaux et des saumons d'élevage, vas-tu être rejeté en mer ou gardé au sol terrestre, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs rivières à saumon autour de la rivière Trinité exemple la petite Trinité la Pentecôte la Godbout malheureusement s'il y a des saumons qui s'échappent de la pisciculture et ça va endommager les autres saumons dans les rivières avoisinantes et donc il faut, il faut un plan B un plan C. D'après moi de faire ferme piscicole terrestre par Aqua boréal avec la technologie qu'on a aujourd'hui et la main-d'œuvre hautement qualifiée on peut sortir notre épingle du jeu émettre ce projet [REDACTED]	

Auteur	Organisation	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
Citoyen		Baie-Comeau	L'atteinte des milieux humides et hydriques ne peuvent jamais être compensées réellement. Les services écosystémiques rendus par ces milieux ne devraient pas être sous-estimés. Le plan de décontamination devra être très rigoureux compte tenu la proximité des cours d'eau.	L'aquaculture du saumon nécessite généralement une alimentation à base de farine de poisson et de crustacés/krill. Compte tenu du fait que ce type de produit implique de la pêche par chalutier, qui est une pratique ethniquement discutable, quels seront les moyens de l'entreprise pour éviter d'utiliser ces types de farines?	

MRC de Manicouagan	MRC de Manicouagan	Baie-Comeau	Les retombées positives et exceptionnelles en matière d'économie et de démographie qu'engendrera le projet, tant pour la municipalité de Baie-Trinité que pour l'ensemble de la région; Les technologies de fine pointe qui seront utilisées, notamment pour le traitement des boues, l'économie circulaire qui découlera du traitement de ces boues et la faible empreinte carbone du projet; Le projet est situé en dehors des zones inondables, ainsi que des milieux humides et hydriques considérés au PRMHH, et que seule une petite fraction d'un des terrains ciblés est sujette à l'érosion; Ledit projet est situé en affectation forestière et industrielles au schéma d'aménagement et de développement de la MRC et que cet usage est conforme à ces affectation; Les principaux impacts appréhendés feront l'objet de mesures d'atténuation et que leurs effets nous semblent mineurs en comparaison de l'envergure du projet.		
--------------------	--------------------	-------------	---	--	--

Auteur	Organisation	Ville / Municipalité / Communauté	Enjeu	Préoccupation	Référence
			Le Conseil des maires de la MRC de Manicouagan appuie le projet de ferme piscicole terrestre à Baie-Trinité par AquaBoréal inc.		

